



L'économie sociale dans les Hauts-de-France : un gisement d'emplois occupés aux deux tiers par des femmes

L'économie sociale des Hauts-de-France se caractérise plus que dans l'ensemble de l'emploi par une forte présence de postes faiblement qualifiés, de contrats à temps partiel ou occupés par des femmes. La multi-activité y est aussi plus développée que dans le reste de l'économie régionale, notamment en raison de rémunérations modérées et de la nécessité, pour ses salariés, de conjuguer plusieurs sources de revenus. Occupés à 23,7 % par des salariés âgés de plus de 50 ans, les postes de l'économie sociale des Hauts-de-France devraient se renouveler dans les années à venir, appuyés par les besoins d'une population vieillissante. L'économie sociale s'annonce donc comme un secteur porteur d'emplois, notamment dans le domaine des services à la personne et de l'aide à domicile.

Didier Castille, Kévin Fusillier, Insee

Les salariés de l'économie sociale (*définitions*) occupent 251 000 postes en 2014 dans les Hauts-de-France. Les associations forment la famille prépondérante de ce secteur. Elles totalisent en effet 211 000 postes à elles seules, soit 84 % de l'ensemble. Les coopératives représentent 10 % de l'économie sociale. Les mutuelles et les fondations, enfin, sont les moins pourvoyeuses d'emplois avec chacune 3 % des postes. L'économie sociale est fortement féminisée. En effet 63,3 % de ses postes sont occupés par des femmes, soit 16,4 points de plus que dans l'emploi régional (*figure 1*).

Les professions faiblement qualifiées très présentes

Les employés occupent 95 400 emplois, soit 38,0 % des postes de l'économie sociale contre 33,1 % dans l'ensemble de l'emploi des Hauts-de-France (*figure 2*). Les employés des services directs aux particuliers, catégorie de salariés faiblement

1 84 % des postes de l'économie sociale dans des associations

Nombre de postes salariés et part des femmes dans les Hauts-de-France en 2014

	Nombre de postes (en nombre)	Part dans l'économie sociale (en %)	Part des femmes (en %)
Associations	210 820	84,0	65,2
Coopératives	24 852	9,9	42,2
Mutuelles	7 657	3,1	72,3
Fondations	7 532	3,0	71,8
Total économie sociale	250 861	100,0	63,3
Total régional	2 278 819	///	46,9

Champ : postes non annexes.
Source : Insee, DADS 2014.

qualifiés, concernent 11,2 % des postes dans l'économie sociale (contre 6 % dans l'emploi régional). Ces emplois dans les services aux particuliers sont concentrés dans le milieu associatif : 27 500 emplois ; 90 % sont occupés par des femmes.

Les employés sont également très présents dans le secteur mutualiste (55,8 % des emplois du secteur). Celui-ci, spécialisé dans la sphère financière, est à ce titre particulièrement tertiairisé.

Les professions intermédiaires occupent aussi une part importante des postes de l'économie sociale : 30,0 % contre 21,1 % en moyenne dans les Hauts-de-France. Elles sont ainsi deux fois plus présentes dans les activités de la santé et du travail social des fondations qu'en moyenne dans l'économie sociale. Les cadres administratifs et commerciaux d'entreprises sont surreprésentés dans les coopératives (12,8 % des effectifs contre 4,1 % en moyenne dans l'économie

sociale). A contrario, les postes d'ouvriers sont moins présents dans l'économie sociale (18,3 % contre 30,5 % en moyenne dans les Hauts-de-France) notamment du fait d'une quasi-absence dans les mutuelles (0,7 % des postes).

Plus de postes à temps partiel et d'emplois occupés par les femmes

Le temps partiel est plus répandu dans l'économie sociale que dans l'emploi régional (figure 3) : 38,3 % des postes sont concernés contre 23,4 % en moyenne. Plus particulièrement, 29,6 % des hommes et 43,4 % des femmes sont à temps partiel contre respectivement 13,3 % et 34,7 % dans l'emploi régional.

L'importance du temps partiel diffère selon la famille de l'économie sociale

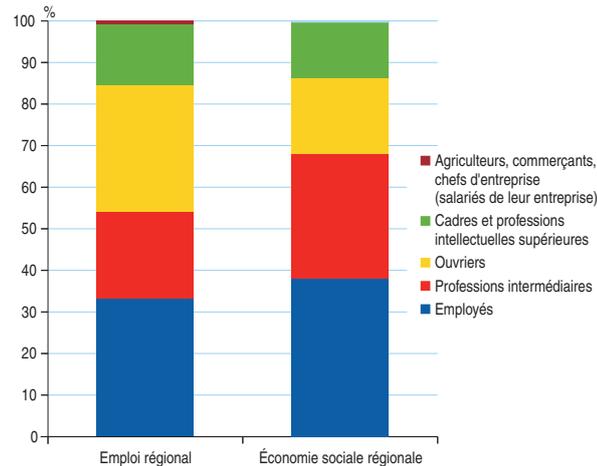
Dans l'économie sociale, les contrats à temps partiel sont nettement plus développés qu'ailleurs. C'est dans le milieu associatif que cette forme d'emploi est la plus répandue, avec 42,4 % des postes occupés. Les emplois à temps partiel sont particulièrement fréquents dans la culture et les loisirs, l'aide à domicile et le sport de par la nature des emplois offerts. En effet, les métiers d'aides ménagères et d'animateurs sportifs ou socioculturels s'exercent fréquemment à l'aide de contrats à temps partiel de courte période, contrairement à ceux de l'action sociale et de l'éducation. Ainsi cette forme d'emploi représente 44,2 % des postes du milieu sportif. À l'inverse, les salariés des coopératives sont moins concernés par le travail à temps partiel, avec seulement 14,1 % des postes. Il s'agit le plus souvent de contrats pour assurer des activités agricoles. Les cadres sont plus nombreux dans les mutuelles et exercent plus rarement à temps partiel.

Plus de salariés multi-actifs

L'économie sociale régionale se caractérise par une multi-activité plus marquée que dans l'ensemble de l'économie : 10,2 % de ses salariés sont multi-actifs contre 7,1 % dans l'emploi en général. Ce taux de multi-activité, quoiqu'élevé, est un peu moins que celui observé dans l'ensemble des régions de province (11,1 %). Cette multi-activité est particulièrement développée dans les associations où le taux atteint 11,5 % (contre 13,2 % en province). Dans les associations de la région, la multi-activité est importante pour les employés (14,9 % de multi-actifs contre 11,6 % pour l'ensemble de l'économie régionale), mais également marquée chez les cadres (16,3 % contre 6,6 %) et les professions intermédiaires (9,6 % contre 4,8 %). Les salariés de ces deux dernières catégories sociales sont un peu moins multi-actifs dans la région qu'en province (17,5 % et 11,0 %).

2 Prépondérance des employés dans l'économie sociale

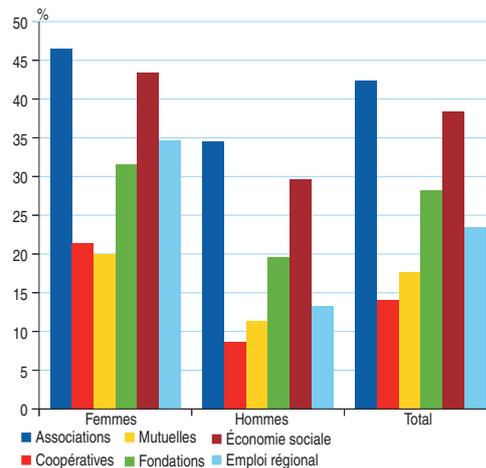
Répartition des postes salariés des Hauts-de-France par catégorie socioprofessionnelle en 2014



Champ : postes non annexes.
Source : Insee, DADS 2014.

3 Dans les associations, 46,5 % des postes occupés par des femmes sont des postes à temps partiel

Part des postes salariés en temps partiel dans les Hauts-de-France en 2014



Note de lecture : dans l'économie sociale, 29,6 % des postes occupés par des hommes sont des postes à temps partiel.
Champ : postes non annexes.
Source : Insee, DADS 2014.

Qu'ils travaillent dans les Hauts-de-France ou en province, les salariés multi-actifs dont l'emploi principal est dans l'économie sociale occupent en moyenne 2,1 emplois, ce qui est moins que pour l'ensemble de l'économie régionale (3 postes en moyenne). L'importance de la multi-activité chez les salariés de l'économie sociale témoigne notamment de la nécessité, pour les salariés, de cumuler plusieurs sources de revenus. Ce phénomène tient à la fois d'un niveau de rémunération inférieur à celui pratiqué dans l'économie régionale, mais aussi aux types d'activités qui s'y exercent.

Des salaires souvent modestes

Dans les Hauts-de-France, les postes de l'économie sociale sont rémunérés à un taux horaire net moyen inférieur de 11,4 % à ceux pratiqués dans l'ensemble de l'économie régionale : 11,70 euros contre 13,20 euros (figure 4). À titre indicatif, le salaire minimum

interprofessionnel de croissance (Smic) net horaire est de 7,45 euros en 2014. Si le salaire moyen des femmes est inférieur de 12,1 % à celui des hommes dans la région, il ne l'est que de 10,4 % dans l'économie sociale. Ce moindre écart est dû en partie à un salaire horaire masculin dans l'économie sociale inférieur de 10,7 % à celui de leurs homologues régionaux. Les différences de rémunération entre femmes et hommes dans l'économie sociale sont les plus faibles (-5,8 %) pour les postes de professions intermédiaires.

Disparités des salaires selon l'activité exercée

Il existe, en matière salariale, des disparités importantes entre familles de l'économie sociale. Ainsi, le milieu associatif tire les salaires du secteur vers le bas. En effet, la moitié des postes présents dans les associations propose un salaire horaire inférieur à 10 euros. C'est le cas dans l'action sociale, et plus particulièrement dans l'aide à domicile et dans l'aide par le travail

(postes peu, voire pas qualifiés), ainsi que dans les crèches et garderies. Par exemple, les personnels des services directs aux particuliers sont rémunérés en moyenne 8,40 euros nets de l'heure, tandis que les activités liées à la santé ou l'éducation sont les plus rémunératrices des associations (14,15 euros et 13,80 euros nets de l'heure).

En revanche, les postes occupés par les salariés des coopératives et des mutuelles bénéficient d'un salaire horaire moyen supérieur d'un tiers à ceux de leurs homologues de l'économie sociale (respectivement 15,60 euros et 15,40 euros nets de l'heure), soit le double du Smic. Néanmoins, il existe des disparités à l'intérieur de ces familles. Ainsi, un poste au sein d'une coopérative sera 38 % plus rémunérateur s'il s'exerce dans le crédit (16,75 euros nets de l'heure) plutôt que dans la production (12,10 euros nets de l'heure). Les postes occupés par les ouvriers des coopératives, avec 11,70 euros nets de l'heure, bénéficient d'une rémunération horaire supérieure de moitié à celle de leurs homologues de l'économie sociale. La surreprésentation des cadres administratifs et commerciaux d'entreprises dans les coopératives contribue à relever le niveau des salaires de cette famille. Au sein des mutuelles, les salaires horaires sont supérieurs lorsqu'elles sont régies par le code des assurances (18,10 euros nets de l'heure) plutôt que celui de la mutualité (14,20 euros nets de l'heure, soit 22 % de moins).

La rémunération est un peu meilleure au sein des fondations que dans la moyenne de l'économie sociale (+ 5,1 %), mais reste en deçà de celle pratiquée dans l'emploi régional (- 6,8 %). Les activités d'enseignement, de santé ou de l'action sociale (36,7 % de l'emploi régional) y sont très présentes et regroupent 93 % des postes présents. Ceux-ci, occupés majoritairement par des professions intermédiaires et des employés, sont rétribués respectivement à un taux horaire net moyen de 13,00 euros et 9,50 euros.

L'économie sociale : une économie porteuse d'emplois

En France, les entreprises sont confrontées à un vieillissement marqué de leurs salariés : près d'un quart a aujourd'hui plus de 50 ans. Ce vieillissement est plus marqué encore dans l'économie sociale (figure 5). La région Hauts-de-France, bien qu'ayant une population plus jeune que la moyenne nationale, n'échappe pas à ce phénomène. Ainsi 60 000 postes de l'économie sociale sont aujourd'hui occupés par des personnes de plus de 50 ans. Cette situation pose donc la question du renouvellement de la main-d'œuvre, notamment dans les activités d'enseignement et de l'aide à domicile où cette problématique est prégnante. Cette perspective constitue un enjeu important pour l'économie sociale car offrant des potentiels d'embauches importants dans le futur.

4 Des salaires plus faibles mais moins inégalitaires

Salaire horaire net moyen en euros par sexe et famille de l'économie sociale en Hauts-de-France en 2014

	Hommes (en euros)	Femmes (en euros)	Écart femmes/hommes (en %)	Total (en euros)
Coopératives	16,7	14,1	- 15,6	15,6
Mutuelles	18,7	14,1	- 24,6	15,4
Associations	11,5	10,9	- 5,2	11,1
Fondations	14,1	11,6	- 17,7	12,3
Économie Sociale	12,5	11,2	- 10,4	11,7
Emploi régional	14,0	12,3	- 12,1	13,2

Champ : postes non annexes.

Source : Insee, DADS 2014.

5 Dans l'économie sociale, près d'un poste sur quatre est occupé par un salarié de plus de 50 ans

Part des postes occupés par des personnes de plus de 50 ans dans les Hauts-de-France en 2014

	Part des plus de 50 ans (en %)
Coopératives	23,7
Mutuelles	23,0
Associations dont :	23,7
- aide à domicile	29,4
- aide par le travail	24,8
- accueil des handicapés	25,3
- autres actions sociales	20,9
- éducation formation initiale	28,0
Fondations	25,1
Économie sociale dans les Hauts-de-France	23,7
Emploi régional	23,1
Économie sociale France métropolitaine	26,0
Emploi France métropolitaine	23,9

Champ : postes non annexes.

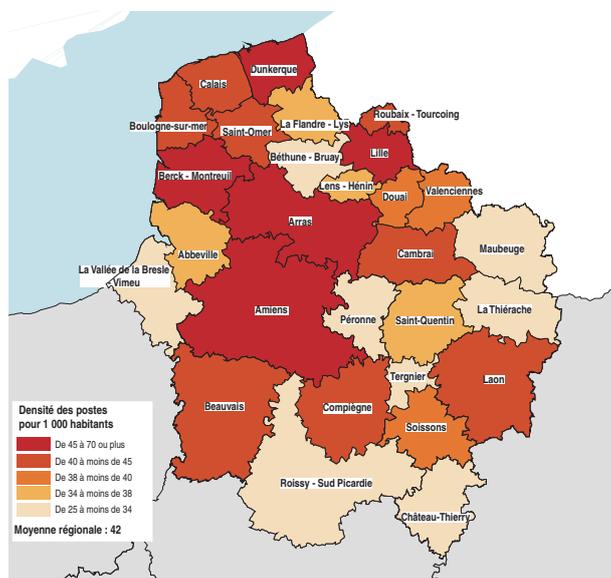
Source : Insee, DADS 2014.

Encadré : L'ancrage territorial des effectifs de l'économie sociale

Dans la région, en moyenne 42 personnes travaillent dans l'économie sociale pour 1 000 habitants et 35 pour 1 000 habitants dans le secteur associatif. C'est dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil que leur présence est relativement la plus forte du fait des activités de santé humaine et d'hébergement médico-social (70 pour 1 000 habitants). Plus au nord, la part de personnes travaillant dans le secteur est également importante sur Arras et Lille (respectivement 55 et 59 pour 1 000 habitants). À l'inverse, l'économie sociale est relativement moins dense (moins de 30 personnes pour 1 000 habitants) dans la Vallée de la Bresle-Vimeu, en Roissy-Sud-Picardie et dans les zones de Péronne et Tergnier.

L'économie sociale plus présente dans le nord de la région

Densité des postes salariés de l'économie sociale pour 1 000 habitants dans les Hauts-de-France par zone d'emploi en 2014



Champ : postes non annexes.

Source : Insee, DADS 2014.

L'aide à domicile : un secteur porteur

Dans les Hauts-de-France, les postes d'aide à domicile sont aujourd'hui occupés à 29,4 % par des personnes de plus de 50 ans, représentant 5 600 postes. Le renouvellement de sa main-d'œuvre constitue un enjeu fort pour la région dans les prochaines années du fait du vieillissement prévu de la population, dont une partie deviendra dépendante. L'augmentation de cette population devrait largement contribuer à augmenter les besoins dans le domaine de l'action sociale, notamment des services à la personne. Entre 2013 et 2050, la population des 65 ans ou plus devrait augmenter de 640 000 personnes dans la région, soit une hausse de 1,4 % par an en moyenne. Les Hauts-de-France abriteraient alors 1,6 million de personnes de 65 ans ou plus en 2050, contre 920 000 aujourd'hui. La part des seniors passerait ainsi dans la région de 15 % en 2013 à 25 % en 2050, soit une hausse d'ampleur équivalente au vieillissement démographique observé en France. Par ailleurs, en France, le nombre de postes d'aides à domicile à pourvoir sur la décennie 2010-2020, était estimé en 2012 à 325 000, se partageant à parts égales entre recrutements suite à des départs de fin de carrière de personnes en poste et créations nettes d'emploi (*pour en savoir plus*). Cette hausse potentielle de l'offre d'aide à domicile pourrait ainsi aider à la redynamisation de certains territoires en matière d'économie sociale, notamment ceux situés dans l'est de la région. ■

Définitions et méthode

L'économie sociale regroupe des organisations privées qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale en adhérant à des principes fondateurs tels que la recherche d'utilité collective, la lucrativité limitée, la gouvernance démocratique et l'implication des parties prenantes.

Le champ de l'économie sociale est historiquement délimité par le statut juridique des organisations, indépendamment de leurs activités ou objet social. C'est un sous-ensemble de l'économie sociale et solidaire telle que la définit la loi 2014-856 du 31 juillet 2014. L'étude s'appuie sur le périmètre de l'économie sociale validé par le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress), c'est-à-dire pour l'essentiel sur une liste de catégories juridiques dont relèvent coopératives, mutuelles, associations et fondations.

Les données mobilisées ici, nombre de postes de l'année 2014 et salaires correspondants, sont connus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS) que les entreprises adressent à l'administration. Les salariés des particuliers employeurs ne figurent pas dans la source exploitée ici. Les bénéficiaires d'emplois aidés employés dans le secteur privé sont inclus dans le champ. Un poste est considéré comme non annexe, ou « vrai emploi », s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail. Dans le cas général, et depuis 2002, si la rémunération nette perçue au cours de la période de travail est supérieure à 3 Smic mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, le poste est non annexe. Sinon, le poste est considéré comme annexe.

Dans cette étude, la description des emplois est basée sur les 250 900 postes non annexes réalisés dans l'économie sociale des Hauts-de-France en 2014, qui rassemble par ailleurs 92 100 postes annexes. La multi-activité a été évaluée à partir des postes non annexes et annexes occupés au cours de la troisième semaine de mars 2014. L'économie sociale emploie 208 100 salariés au 31/12/2014.

Suivi partenarial

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier

Référent étude qualité :
Nathalie Delattre

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2017

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Économie sociale dans les Hauts-de-France : un développement à conforter », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 10, novembre 2016.
- « L'économie sociale, des principes communs et beaucoup de diversité », *Insee Première* n° 1522, novembre 2014.
- « Des besoins différenciés selon les profils de seniors résidents : La silver économie dans les Hauts-de-France », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 42, février 2017.
- « Population des Hauts-de-France : la région quitte le trio de tête à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 50, juin 2017.

